

Présents : A.GAMBS – G.MANSARD – D.HOELTER – F.DONCOURT – D.IMHOLTZ – J.GEORGES – G.MEYER – C.VINCENT – F.DAL-ZUFFO – B.THOUVENOT – B.NOACK – F.DEFENTE – P.DILLMANN – C.SUAREZ

Début de la réunion à 19h30.

Accueil du président qui en profite pour exprimer ses regrets quant au nombre de désistements pour cette réunion. Il signale aux personnes présentes que le docteur MOULLA de Pont à Mousson sera candidat pour le prochain Comité Directeur 2008-2012 et assumera la fonction de médecin du sport.

1) Bilan des actions dans les « activités émergentes »

G.MEYER présente les bilans des actions 2008 en trampoline ainsi que les projets pour 2009. Ce document lui a été envoyé par Pascal HOLLEVOET et Fabienne DELAFONTAINE

En GR, aucun bilan n'a été présenté mais V.MOKWINSKI le prépare et doit le faire parvenir au Comité Régional très prochainement.

A.GAMBS regrette qu'aucune action de regroupement n'ait eu lieu en GR cette saison. Il propose de réunir les responsables GR de chaque département afin de redynamiser ce secteur. G.MANSARD rappelle qu'un colloque des entraîneurs GR est normalement prévu pour fin août 2008. Il rappelle également qu'un DVD de détection a été élaboré cette saison servant d'outil de travail aux différents clubs.

A.GAMBS rappelle qu'une des missions de G.MEYER est d'intégrer les activités émergentes au projet de développement du Comité Régional.

G. MEYER passe au bilan dans les autres activités.

Aérobic : Seulement 3 clubs présents actuellement en Lorraine (Rombas, St-Dié, Vandoeuvre). Nécessité de trouver une personne ressource souhaitant dynamiser ce secteur. Contact sera pris avec Aurélie LAMOTTE du club de Rombas pour une éventuelle intégration du comité technique.

Gym Acrobatique : Merlebach, Marly, Freyming, St-Dié

Team Gym : Fameck, St-Dié, Vandoeuvre

G. MANSARD signale que dans le domaine des activités émergentes, aucun représentant de l'Est de la France n'est présent sur la manifestation Gymnaestrada.

A.GAMBS souhaiterait quant à lui que des clubs lorrains puissent présenter des chorégraphies ou des numéros spectaculaires lors du gala de GR du 25 novembre 2008 à Vandoeuvre.

G.MEYER rappelle que lors de ce gala est déjà prévu le groupe Créadanse du club de Saint Dié. Il se joindra au groupe GR de Strasbourg ainsi qu'à des trampolinistes Sarrois.

Il demande à quel moment il pourra diffuser l'information concernant ce gala. A. GAMBS préfère attendre de finaliser le projet avant de communiquer.

2) Bilan Formation de cadres

14 cadres présents en formation initiateurs et 14 admis cette saison.

Le premier stage s'est déroulé à Pont à Mousson durant les vacances de février. Le second a eu lieu à Saint-Dié au cours des vacances d'Avril.

Projet pour la saison 2009 :

1° stage du 16 au 19/02/09 à Sarreguemines.

2° stage du 14 au 17/04/09 à Saint-Dié.

Une discussion a lieu autour du site de Pont à Mousson qui pose l'inconvénient de ne pas avoir d'hébergement à proximité (hébergement à l'Abbaye des Prémontrés). De même A.GAMBS souhaiterait que les dates et lieux de stages soit positionnés pour plusieurs années.

G. MEYER signale que la date butoir pour le retour des fiches d'inscription (disponibles sur le site internet www.gymlorraine.com) est fixée au 15/12/08.

3) Bilan formation des juges

P.DILLMANN présente le bilan des formations N2 GAM de la saison passée (Maison des Sports, CREPS de Lorraine et Interco à Metz au secrétariat).

C.VINCENT signale l'impact positif qu'a eu la participation des juges N2 en formation comme secrétaire d'atelier au jury des championnats de France Intercomités.

Pour 2009, le projet de formation reste le même avec un jugement en situation lors de la Coupe de Lorraine du 16/11/08.

C. SUAREZ présente le bilan des formations juges N2 GAF.

La formation N2C2 s'est déroulée sur plusieurs dimanches. Les départements ont organisé la formation N1C2.

Un problème est signalé concernant la formation N1C1 et N2C1 (module commun). Peu de juges se sont inscrites dans cette formation, ce qui a posé problème dans la constitution des jurys GAF cette saison.

6 Lorraines ont obtenu le N3C2. Une juge a obtenu le niveau 4.

A.GAMBS rappelle que les juges lorrains en formation de juges N3 et N4 peuvent obtenir une aide financière du Comité Régional.

Une discussion a lieu à propos des juges convoqués qui ne préviennent pas de leur absence. De même, il y a eu quelques problèmes cette saison dans la réservation des repas pour les juges (certains juges ne sont pas venus prendre leur repas pourtant prévu par le COL).

G.MEYER propose de systématiquement envoyer une convocation nominative au juge convoqué. Une copie de cette convocation sera envoyée au président du club du juge convoqué.

P.DILLMANN précise que cette convocation doit demander au juge de confirmer sa participation en trois exemplaires (un exemplaire pour le COL, un exemplaire pour le CR, un exemplaire pour le responsable des juges).

F.DAL-ZUFFO souhaiterait qu'en cas d'absence non prévenue, le président du juge convoqué en question soit informé par un courrier du Comité Régional.

Les dates de formation de juges pour la saison prochaine seront diffusées lors de l'AG technique du 27 juin.

4) Secteur détection

G.MEYER rappelle le fonctionnement de la Coupe de Lorraine qui sera sélective pour les collectifs GAM GAF TR ET GR 2008-2009. Il laisse la parole aux différents entraîneurs ayant encadré le collectif GAM et GAF cette saison.

B.THOUVENOT explique qu'elle aurait préféré que les collectifs GAM et GAF soient réunis sur un même lieu lors du stage d'avril.

A. GAMBS intervient pour rappeler qu'il souhaiterait que le pool d'entraîneurs soit élargi et que ce ne soit pas toujours les mêmes qui encadrent les stages. Il regrette les rotations d'entraîneurs sur le stage GAF d'avril.

B. THOUVENOT réprecise les noms des entraîneurs ayant effectivement encadré ce stage.

G.MEYER confirme le déroulement d'un stage de reprise des collectifs GAM GAF à Vittel du 25 au 28 août prochain. Les convocations des gymnastes vont être envoyées très prochainement. Les entraîneurs des clubs sont contactés afin de constituer l'encadrement de ce stage.

F. DONCOURT intervient pour faire part du problème des filles ayant effectué le stage GAF d'avril sans pour autant avoir participé à la sélection du collectif GAF le 7 octobre 2007. Elle rappelle qu'il avait décidé lors de la réunion technique en septembre 2007 que seules les gymnastes présentes au test de sélection peuvent prétendre intégrer le collectif GAF.

C.VINCENT poursuit en expliquant qu'en cas d'absence de gymnastes issues de la liste des 16 gymnastes sélectionnées, il convient de convoquer les gymnastes classées à la suite dans les résultats du test de sélection. C'est ce qui a été appliqué chez les garçons.

A ce titre il est rappelé que les responsables techniques des stages GAF et GAM ne sont pas des sélectionneurs mais doivent coordonner le déroulement des stages dans le respect de ce qui a été décidé en réunion Détection en septembre 2007.

F. DAL-ZUFFO propose de répreciser par écrit le fonctionnement de la liste des gymnastes retenus pour les stages.

P. DILLMANN propose de prévoir des dates de réunions de l'encadrement des différents collectifs.

Il rappelle le fonctionnement de la coupe de Lorraine et précise que le seul programme compétitif retenu sera le programme des championnats de France Intercomités.

G.MEYER annonce les dates des stages du collectif lorrain pour la saison prochaine.

Le premier stage aura lieu du 21 au 23 décembre 2008 en Meurthe et Moselle. Vandoeuvre se positionne pour accueillir ce stage.

Le second stage aura lieu du 9 au 12 février. Il est prévu que ce stage se déroule sur un Pôle GAM et un Pôle GAF.

- Le stage GAM est pressenti à Forbach. G.MEYER est entré en contact avec l'entraîneur du Pôle qui est d'accord sur le principe. Il reste à A.GAMBS à envoyer les courriers à la Ville de Forbach ainsi qu'au Président du Pôle.

- Le stage GAF est pressenti au Pôle de Dijon. Sylvie HERY doit prendre contact avec la structure. En cas d'impossibilité, F.DONCOURT se propose d'entrer en contact avec le Centre Régional de Thann.

Le troisième stage se déroulera du 6 au 9 avril 2009 à Sarreguemines.

Un stage de reprise est prévu du 24 au 27 août 2009 à Vittel.

G. MEYER rappelle que pour l'instant la procédure d'inscription à ces stages consiste à envoyer aux clubs une liste des gymnastes retenus.

P. DILLMANN propose qu'en plus de cela une convocation nominative soit envoyée à chaque gymnaste.

A. GAMBS insiste sur l'importance de respecter les dates butoirs des stages.

F. DEFENTE remarque l'intérêt du livret du gymnaste dans le suivi des stages.

D. IMHOLTZ explique que les livrets GAF sont en cours de remplissage. Il insiste sur l'importance de la relation avec les clubs des gymnastes retenus.

P. DILLMANN regrette que les livrets GAF n'aient pas été distribués aux gymnastes.

B.NOACK intervient pour signaler que les gymnastes Elite GAM ne sont pas prévus sur le stage au Pôle de février 2009. Il regrette qu'aucun stage ne soit prévu pour eux.

La décision est prise de les intégrer au stage au Pôle. Une demande écrite sera donc envoyée par le Comité Régional au Pôle Espoir, à la Ville et au club de Forbach pour un collectif de 16 gymnastes et de 4 cadres.

De même, il est décidé que les Elites GAF se retrouveront en stage à Sarreguemines sur les mêmes dates.

5) Formation cadres ponctuelle

G. MEYER soumet l'idée de mettre en place une action de formation de cadre ponctuelle. Cette action sera ouverte à tous les entraîneurs intéressés.

Après discussion le projet retenu est d'organiser un week-end de formation de cadre sur les disciplines GAM GAF GR et Trampo. Chaque discipline sera traitée par différents intervenants sur des thèmes identifiés.

F. DAL-ZUFFO pense que le site des Arènes de Metz se prête bien à ce genre de formation car il regroupe les installations nécessaires.

La date retenue pour l'instant est le 18-19 octobre 2008. Puisque se déroule en même temps une formation de juges N3 GAM à Nancy, F. DAL ZUFFO propose d'accueillir également cette formation sur Metz.

Il reste à prendre rapidement contact avec des intervenants et à réfléchir aux thèmes de travail à retenir.

Les fiches d'inscriptions seront à retourner pour le 1^{er} octobre 2008.

A.GAMBS conclut en proposant que le Comité Régional rembourse le déplacement d'une voiture par club présent.

6) Compétitions

Voici les propositions de dates et de lieux :

- DC GAF : 31 janvier et 01 février en Meurthe et Moselle
- DN DF DC Equipes : 7 et 8 mars en Moselle
- Individuels Nat. Crit : 28 février et 1 mars dans les Vosges
- Festigym Individuels : 23 et 24 mai en Moselle
- CE Equipes : 28 et 29 mars en Meurthe et Moselle
- DR : 25 et 26 avril dans les Vosges
- Poussins : 13 et 14 juin dans les Vosges

G. MEYER signale qu'il fera très prochainement appel à candidature.

En aparté, les responsables techniques départementaux ont décidé d'harmoniser leurs dates de compétitions départementales :

- DC GAF : 10 et 11 janvier
- DN DF DC Equipes : 24 et 25 janvier
- Individuels Nat. Crit : 17 et 18 janvier
- Festigym Individuels : 9 et 10 mai
- CE Equipes : 14 et 15 mars
- DR : 4 et 5 mai
- Poussins : 30 et 31 mai

Les candidatures pour les finales de Zone B sont : Yutz et Vandoeuvre (uniquement si compétition GAM et GAF). P.DILLMANN signale qu'il souhaite coupler à cette compétition un match international du type Swiss Cup (Un gars Une fille).

Les candidatures pour les finales de Zone D GR sont Thionville GR et Vandoeuvre.

Le choix de sites retenus sera validé lors de la réunion du comité directeur du 3 juillet prochain.

P.DILLMANN signale qu'il convient de modifier le tableau synoptique en festigym GAM afin d'établir des palmarès par année d'âge.

G.MEYER signale que les engagements compétitifs de la saison prochaine se feront en téléchargeant des fiches sur internet. Il communiquera le lien.

Les engagements ne seront validés qu'à réception du chèque correspondant.

Les clubs ayant des dettes avec le comité régional ne pourront prétendre à des engagements compétitifs.

Concernant les forfaits, voici ce qui sera appliqué la saison prochaine :

- Forfait avant la date limite d'engagement : le club ne doit rien.
- Forfait après la date limite d'engagement :
 - o Avec certificat médical : l'engagement est dû
 - o Sans motif valable : l'engagement est dû et le club doit payer une amende.

Concernant les quotas, ils seront mis dans la brochure régionale ainsi que sur le site internet.

P. DILLMANN propose que pour chaque compétition le quota de qualification soit au moins le double des qualifiés en zone et la moitié des engagés en département.

Il rappelle que les poussins critères (année naissance 2000 durant la saison 2009) peuvent matcher en CE mais ne peuvent pas figurer au palmarès.

F. DEFENTE demande à se procurer les programmes de Zone Est pour la saison prochaine. Ils seront diffusés à la fin de cette saison.

7) Divers

A.GAMBS remercie Gaël MEYER pour la qualité de son travail. Il rappelle qu'il travaille 15h au Comité Régional et 20h au club de Vandoeuvre. En septembre 2009 il sera à temps plein sur le Comité Régional. Ses missions seront redéfinies à ce moment là.

A.GAMBS demande à B.THOUVENOT de préparer un programme d'activités pour le secteur Petite Enfance.

Il se félicite du succès des inscriptions au BPAGFF – Brevet Professionnel Activités Gymniques de la Force et de la Forme - mis en place la saison prochaine. 17 personnes sont inscrites à ce jour.

Il rappelle la tenue du Gala de GR le 15 novembre prochain et regrette la mauvaise représentation de la Gym Lorraine dans la presse.

La réunion se termine à 23h30.

Le secrétaire de séance
C.VINCENT